

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2024 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis est donné par la présente que le conseil municipal de la Ville de Candiac a adopté, lors de la séance ordinaire du 16 octobre 2023, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Candiac pour l'année 2024.

Le conseil de la Ville de Candiac a établi le calendrier 2024 des séances ordinaires du conseil municipal, selon ce qui suit :

Jour	Date	Heure
lundi	22 janvier 2024	19 h
lundi	19 février 2024	19 h
lundi	18 mars 2024	19 h
lundi	22 avril 2024	19 h
mardi	21 mai 2024	19 h
lundi	17 juin 2024	19 h
lundi	8 juillet 2024	19 h
lundi	19 août 2024	20 h
lundi	16 septembre 2024	19 h
lundi	21 octobre 2024	19 h
lundi	18 novembre 2024	19 h
lundi	2 décembre 2024	20 h

Lesdites séances du conseil seront tenues à l'hôtel de ville de Candiac situé au 100, boulevard Montcalm Nord, jusqu'à nouvel ordre. Advenant tout changement de lieu, un nouvel avis sera publié.

Candiac, 25 octobre 2023



Linda Chau, avocate
Greffière adjointe et directrice adjointe
Services juridiques